



## **TABBLE DES MATIERES**

<b>AVANT PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>I. CADRE GENERAL</b> .....	<b>3</b>
1. PRESENTATION DU DEMANDEUR .....	3
2. LOCALISATION, CONTEXTE ET STRATEGIE DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS .....	3
<b>II. DESCRIPTIF DU PROJET</b> .....	<b>5</b>
1. OBJECTIFS .....	5
2. LA CREATION DU CENTRE D'INTERPRETATION .....	5
3. L'ESPACE CABINET DE CURIOSITE.....	7
<b>III. LES ESPECES FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE</b> .....	<b>8</b>
1. LISTE DES ESPECES .....	8
2. PROTOCOLE DES OPERATIONS.....	12

## AVANT PROPOS

Dans le cadre des actions de la charte du Parc national de Port-Cros, le projet de restauration du Fort du Pradeau en centre d'interprétation constitue une action prioritaire de l'Ambition 1 Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager du littoral, maritime et insulaire du Parc national ; Projet 2 Restauration du fort du Pradeau. Ce projet résulte de la mesure 3.2.3 « Faire connaître l'appartenance au parc national en s'appuyant sur les offices du tourisme, et en structurant un réseau d'équipements signalétiques et de maisons de parc sur la commune de Hyères, îles comprises, et sur les communes de l'aire d'adhésion », inscrite dans le programme triennal d'action validé lors du Conseil d'administration du parc national le 28 novembre 2016.

Ce présent dossier comprend une note de présentation du contexte, les principaux objectifs du projet et l'exposition d'espèces protégées à des fins pédagogiques. Le dossier a pour vocation de répondre et compléter le cerfa N° 11 628\*02 de demande de dérogation pour l'exposition de spécimens d'animaux morts d'espèces protégées.

### I. CADRE GENERAL

#### 1. Présentation du demandeur



Parc national  
de Port-Cros

Établissement public du Ministère de la  
Transition écologique  
PARC NATIONAL DE PORT-CROS (PNPC)  
Représenté par son Directeur,  
Marc Duncombe  
181, Allée du Castel Sainte Claire  
BP 70220  
83406 Hyères Cedex

#### 2. Localisation, contexte et stratégie du Parc national de Port-Cros

Le Parc national de Port-Cros a pour mission de préserver les patrimoines naturels et culturels, matériels et immatériels qui constituent les paysages exceptionnels et le caractère emblématique du parc national. Il a également la mission d'accueil et d'éducation à l'environnement. L'établissement est gestionnaire, sur les îles de Port-Cros et Porquerolles, de près d'une vingtaine de forts qui témoignent de 2 000 ans d'histoire militaire et architecturale dans notre région. Sur la presqu'île de Giens, le Fort du Pradeau, édifice inscrit à la liste supplémentaire des Monuments Historiques en situation d'abandon est fermé au public.

A la suite de la remise par le Ministère de la Défense (Marine) de l'immeuble domanial au Parc national de Port-Cros, le Conseil d'administration du Parc national lors de la réunion du 23 décembre 1996, a adopté une classification du patrimoine bâti qui distingue d'une part les forts en gestion directe, utilisés par le Parc national pour des expositions ou des hébergements, d'autre part des forts à concéder à des partenaires publics ou privés par l'intermédiaire de baux emphytéotiques en raison de leur non-utilisation permanente par l'établissement public.

Le Fort du Pradeau, appelé également « la Tour Fondue », a été reconnu comme un monument à conserver en gestion directe par le Parc national, conscient de son potentiel, et en vue de son ouverture au public, conformément à l'arrêté d'affectation qui le précise.

Les missions principales de préservation des patrimoines et d'accueil du public justifient parfaitement la volonté de restaurer et de valoriser le Fort du Pradeau. En effet, sa situation est emblématique à plusieurs titres. Le monument est à la pointe sud de la presqu'île de Giens, site classé et paysage exceptionnel de la commune d'Hyères. Ce site représente un attrait touristique majeur de la métropole au sein de l'Opération Grand Site qui met en exergue la valorisation patrimoniale du site, la requalification des sites d'intérêts et l'amélioration des conditions d'accueil. Ce projet ainsi que la requalification de l'espace portuaire et de la gare maritime concourent à la reconversion du site la Tour Fondue.

Ce lieu est également une porte d'entrée du Parc national de Port-Cros qui offre un paysage avec un panorama unique. Tourné vers la Méditerranée, ce site prend une dimension symbolique. Il est situé à l'embarcadère de desserte de l'île de Porquerolles, village classé en aire d'adhésion et espace naturel classé en cœur du Parc national. L'île reçoit annuellement un million de visiteurs. Le Parc national est au cœur de l'activité touristique de la métropole. L'attrait des paysages d'exception, la conservation des milieux et des espèces constituent un outil performant du développement local. L'ensemble de ces caractéristiques représente autant d'atouts justifiant l'opportunité d'un projet œuvrant pour la valorisation et la restauration du site du Fort du Pradeau.

Le bâtiment mis à disposition est « la Redoute du Pradeau » dit communément « le Fort du Pradeau ». Bâti en 1634, le Fort du Pradeau fait parti du patrimoine militaire et historique d'Hyères, affecté au Parc national de Port-Cros le 20 avril 1977 par le Ministère de la Défense. La condition d'affectation de ce patrimoine réside dans l'aménagement d'un centre d'accueil et d'information pour les touristes à destinations des îles d'Hyères. Le fort du Pradeau sera inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1989 et site classé en 2005.

Il est situé sur la presqu'île de Giens, en zone NL du PLU, dans le site classé et dans le périmètre Natura 2000. sur la parcelle cadastrale HY n°37 qui est affectée au Parc national de Port-Cros. Cette dernière est desservie par la parcelle HY n°37 affectée à la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans le cadre de sa compétence de gestion portuaire. L'accès au fort sera piéton, par l'isthme en cours de renaturation (projet réalisé par la métropole Toulon Provence Méditerranée). Le cheminement est en dérogation PMR jusqu'au pont levis à l'intérieur du fort. Au-delà, le site est conforme à la réglementation de l'accessibilité PMR.

Le fort est composé de remparts qui délimitent l'enceinte du site. Un portail assure sa fermeture. A l'intérieur un ancien pont levis, des cheminements relie les différents bâtiments, le casernement, le magasin à poudre, le corps de garde, le parapet et une terrasse sur l'ancienne aire de manœuvre, un sous-sol excavé entre remparts et bâtiments.

Un projet global de restauration et de valorisation a été réalisé. Les travaux consistent en la restauration patrimoniale du Monument historique, la réalisation des aménagements liés à l'accueil du public concernant l'accessibilité, l'eau, l'assainissement, l'électricité, les aménagements intérieurs et extérieurs, la scénographie, le mobilier et les outils de valorisation. Le patrimoine bâti sera entièrement restauré et équipé par tous les dispositifs nécessaires pour l'accueil du public. Il sera mis à disposition avec l'ensemble de la scénographie et des contenus muséographiques. La date prévisionnelle de fin de travaux de restauration est mars 2022, les aménagements scénographiques en Juin 2022. L'ouverture du site au public peut-être prévue au plus tôt entre juillet 2022 et septembre 2022.

## II. Descriptif du projet

### 1. Objectifs

Afin de valoriser ce patrimoine culturel et historique exceptionnel, le Parc national a eu la volonté de construire une offre culturelle et touristique variée et de qualité, incluant la restauration de l'édifice, l'aménagement en vue de son ouverture au public, la valorisation du territoire à travers un espace d'interprétation.

L'objectif est de **créer un espace d'accueil et d'information**, fonctionnant à l'année à destination des visiteurs, visant à promouvoir les sites culturels du territoire, faire vivre le lieu en dehors de la saison touristique en accueillant habitants, scolaires et touristes d'hiver. Il sera en saison un lieu d'information pour les excursionnistes à destination de Porquerolles en amont de leur visite.

L'ambition consiste à **créer un centre de valorisation du territoire et un espace polyvalent**. La multiplicité des usages permettra de donner une dynamique dans l'accueil du public (expositions, conférences) et pourra être mis à disposition des partenaires du projet et du Parc national. La diversification des usages pourrait ainsi permettre d'animer le secteur dans un objectif d'équilibre économique du projet.

### 2. La création du centre d'interprétation

La restauration de l'édifice et sa valorisation sont significatives de l'ensemble des missions du Parc national : sauvegarde à la fois du patrimoine architectural, valorisation et partage du patrimoine culturel et paysager, accueil du public, sensibilisation, éducation à l'environnement, à l'histoire, et accessibilité pour tous.

Le fil rouge narratif de cet espace est « rendre visible l'invisible » à travers les patrimoines naturels, culturels, matériels et immatériels, terrestres et maritimes (invisibles, immergés, sites cachés, savoir-faire, mémoires des hommes etc.).

#### A l'extérieur du fort :

- **Une passerelle d'accès à l'îlot** : elle a été réalisée par le Parc national au début des années 2000 et mise en sécurité dans le cadre des derniers travaux (2022).

- **Une borne d'appel PMR : l'accès** extérieur se fait sur le terre plein naturel, aussi il est en dérogation sur l'accessibilité des PMR. Cette borne d'appel permet l'appel au poste d'accueil en cas de besoin.

- **Le cheminement piéton** est réalisé sur terrain naturel ; des mises en défens avec des potelets et câbles permettent de le matérialiser et d'éviter les piétinements sur les abords contenant des espèces végétales à conserver. Certaines de ces espèces sont protégées.

- **Un pupitre d'information du public** : il permet de donner les premières informations sur le site et sa destination, il comporte une maquette 3D du fort, des illustrations de l'évolution architecturale du fort.

## Les fonctions au sein des emprises restaurées du fort :

- **Un portail/identité du site** : L'identité visuelle du site est placée sur les deux faces du portail, en mode ouvert ou en mode fermé : nom du site, logo du parc national et des cartels d'informations à glissières (heures d'ouvertures, affichages informations particulières).

- **le pont levis** : une passerelle bois sur la fosse de l'ancien pont levis avec le cartel ours du projet de restauration et de valorisation. A partir de son franchissement l'accès est conforme à la réglementation PMR.

- **un espace d'information et d'accueil du public (45 m<sup>2</sup>)** : cet espace situé dans le logement des troupes est aménagé comme un espace d'accueil/boutique avec une banque permettant deux postes de travail, des mobiliers de rangement et de présentation des produits en vente, un espace de promotion de la destination Parc national, un espace de présentation du territoire, un panneau de présentation des missions du Parc national et du gestionnaire.

- **un filtre d'accueil** : à l'extérieur de l'espace d'accueil un ouvrage en ferronnerie avec bornes à Qrcode permet de filtrer les visiteurs avec billets d'entrée au site. Cet équipement gère aussi les sorties.

- **un espace introductif des richesses naturelles et culturelles** dans le logement des officiers sous la forme d'un **cabinet de curiosité contemporain**, des objets multiples et variés de la richesse du territoire (usages, faune et flore), complété par des dispositifs multimédias de présentation du patrimoine immergé (borne numérique Neptune mise à disposition par la région), herbier numérique de Pierre et Lélia Vignes.

- **un salon audiovisuel (14 m<sup>2</sup>)** dans l'ancien logement du gardien : cet espace comporte un grand écran permettant de diffuser un film d'archives avec des témoignages des acteurs de l'histoire du Parc national. A l'occasion de ses 60 ans, un film institutionnel sera réalisé, et cet espace mettra en évidence des événements importants de son histoire.

- **un terrasse panoramique (243 m<sup>2</sup>)** s'ouvrant vers l'horizon et l'archipel. Cet espace est aménagé d'un ouvrage en ferronnerie de mise en distance, comprenant des cartels d'interprétation du paysage. Un accès à la pointe de la vigie est aménagé, la sortie de l'escalier de secours du sous-sol est sur la terrasse. Une rampe et un escalier permettent de relier les différents niveaux.

- **un espace patrimonial (13 m<sup>2</sup>)** : le cheminement est sur un platelage bois traversant le magasin à poudre pour accéder à la terrasse. L'espace est aménagé afin d'évoquer la rade d'Hyères comme un lieu de passage à travers l'histoire (installation lumineuse par la projection sur les parois des épaves emblématiques et caractéristiques des différents usages et des époques, sons).

- **une rampe immersive d'accès au sous-sol** évoquant la descente dans les fonds marins (sons, lumière, images animées) ;

- **une salle multifonctionnelle (125 m<sup>2</sup>)** en sous-sol : espace modulable pouvant accueillir des conférences ou des réunions. En dehors de ces manifestations, c'est un espace d'exposition permanente comprenant :

- espace d'approfondissement pédagogique à travers une fresque murale sur les différents milieux du territoire,
- un grand écran diffusant le parc en image,

- trois espaces pédagogiques sur la formation du territoire, le maillage du vivant et le changement global. Chacun de ces espaces comporte une table comprenant maquettes, manipulations, ou jeux.

- **une cave immersive à 240°** (25m<sup>2</sup>) avec projection audiovisuelle de trois films : la méditerranée (film réalisé par la région dans le cadre du projet Neptune), immersion dans l'interface terre/mer, immersion dans la forêt.

- **une sortie avec escalier de secours** permettant 1 UP supplémentaire pour le sous-sol en complément de la rampe ainsi que la mise en sécurité d'un PMR en cas de besoin.

Des locaux supplémentaires fonctionnels :

- **un espace confidentiel pour le personnel (12 m<sup>2</sup>)** en mezzanine dans l'espace d'accueil,
  - **un local technique** dans la poudrière primitive (6,6 m<sup>2</sup>) située entre le logement des troupes et l'ancien logement du gardien ;
- **deux sanitaires** hommes, femmes situés dans l'accès au sous-sol, utilisables par le personnel et par les visiteurs,
- **divers locaux techniques** en sous-sol pour les équipements,
- **un placard** de rangement pour les sacs lors d'accueil de groupes.

Les aménagements extérieurs dans l'enceinte du fort :

Le cheminement piéton se fait sur le terre plein remodelé, les espaces de non circulation sont conservés afin de maintenir la végétation en place. Une « jardinière » à l'entrée du fort, le long du rempart, permet de conserver sol et espèces. Le terre-plein végétalisé sur le parapet est maintenu sous cette forme. Il contient notamment des espèces protégées qui ont été transplantées.

Les remparts et parapets en moellons de schiste ont été conservés en l'état afin de maintenir des anfractuosités dans les parois qui sont des habitats pour la faune présente sur site.

### 3. L'espace cabinet de curiosité

Dans cet espace, sous forme de mur des investigations, les visiteurs du site sont sur les traces d'une biodiversité et d'un patrimoine culturel exceptionnel. Mémoire du territoire, merveilles de la nature, biodiversité remarquable et fragile sont représentées par différents éléments et espèces issus de la faune et la flore, terrestre et sous-marine.



Parmi ces espèces, certains spécimens d'animaux sont inscrits au registre des espèces protégées. Leur exposition est soumise à une dérogation selon l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées. Les espèces exposées dans cet espace ont pour objectif de sensibiliser et d'éduquer sur la surprenante biodiversité du territoire et des enjeux qui s'y rapportent.

Les spécimens présents dans cette collection ont été trouvés et prélevés par des agents assermentés du Parc national de Port-Cros dans le cadre de leurs missions et de sorties terrains. L'exposition de ces spécimens d'animaux mortssera un espace ouvert. Certaines espèces seront exposées dans des cadres en verre, d'autres fixés au mur ou dans des récipients en verre. Par cette exposition, des états invisibles de cycle de vie de ces espèces sont visibles au public. Des fiches de renseignements accompagnent la présentation de ces espèces et informent le public sur leur présence sur le territoire et son importance environnementale.

### III. Les espèces faisant l'objet de la demande

#### 1. Liste des espèces

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nom scientifique et commun des espèces, la quantité, la description de l'état de l'espèce, l'origine et une photo du spécimen.

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description	Origine (date)	Photo
Calonectrisdiomedea Puffin de scopoli	2	Coquilles d'œufs	Port-Cros 2018	
Calonectrisdiomedea Puffin de scopoli	1	Crâne	Port-Cros 2020	
Caprimulguseuropaeus Engoulevent	1	Œuf	Porquerolles 2019	

Chiroptère Chauve-souris séchée	1	Entier	Porquerolles 2009	
Crocidurarussula Musaraigne	1	Entier	Porquerolles 2009	
Malpolonmonspessulan us Couleuvre de Montpelier	1	Mue	Port-Cros 2021	
Balaenopteramusculus Baleine	1	Fanon	Dons du centre d'équarrissage de Carnoules 1990	
Physetermacrocephalu s Cachalot	1	Vertèbre	Dons du centre d'équarrissage de Carnoules 1990	
Physetermacrocephalu s Cachalot	12	Divers os	Dons du centre d'équarrissage de Carnoules 1990	
Turdus merula Merle noir	1	Nid	Cap Lardier 12/12/2020	

Pinnanobilis Grande nacre	1	Entier	Port-Cros 2020	
Pipistrelluskuhlii Pipistrelle de Kühl	1	Entier	Cap Lardier 14/06/2018	
Posidonia Posidonie	4	Pelotes	Cap Lardier 09/10/2019	
Posidonia Posidonie		Feuilles séchées	Port-Cros 2019	
Posidonia Posidonie		Feuilles et fleurs	Port-Cros 2019	
Saga pedo Magicienne dentelée	1	Entier	Cap Lardier 14/08/2009	
Scolopaxrusticola Bécasse des bois		Plume	Port-Cros 2018	

Scolopax rusticola Bécasse des bois	1	Bec	Port-Cros 2020	
Sylvia Fauvette	1	Nid	Cap Lardier 12/11/2020	
Testudo hermanni Tortue d'Hermann	1	Œuf	Cap Lardier 15/09/2012	
Testudo hermanni Tortue d'Hermann	1	Carapace adulte	Cap Lardier 13/04/2014	
Testudo hermanni Tortue d'Hermann	1	Carapace juvénile	Cap Lardier 24/06/2016	
Testudo hermanni Tortue d'Hermann	1	Carapace calcinée	Cap Lardier 06/10/2017	

Cette liste exhaustive regroupe l'ensemble des espèces répertoriées pour cette exposition. A titre informatif, il est possible que certaines espèces ne soient pas exposées pour des raisons de disponibilité de l'espace.

En 1990, le centre d'équarrissage de Carnoules a fait don au Parc national de Port-Cros des os, vertèbres et d'un fanon de baleine à des fins pédagogiques et scientifiques. En 2016, l'entreprise a été rachetée et l'organisation interne des opérations transformée. Les autres espèces protégées de cette liste ont été trouvées uniquement par les agents du Parc national.

Les spécimens exposés dans cette collection sont destinés à l'éducation du public, ils seront présentés dans des conditions de scénographie et destinés à donner une information scientifique sur leurs habitats naturels. Des fiches explicatives permettront la compréhension et l'interprétation de l'espèce dans son habitat. Le cabinet de curiosité est protégé des effets des rayonnements solaires et ultraviolets dans un espace dont température et l'hygrométrie ambiantes seront compatibles avec leur conservation de longue durée.

## 2. Protocole des opérations

Les espèces présentes dans la liste précédente ont été trouvées et prélevées par des agents assermentés du Parc national, sur le territoire du parc national. L'état actuel des spécimens correspond à l'état d'origine lors de la découverte et du prélèvement des espèces. Ces découvertes ont été faites par les agents du Parc national dans le cadre de leur activité. Elles résultent de missions réalisées sur le terrain, au cours de suivis scientifiques ou de missions de surveillance<sup>1</sup>.

Le Parc national de Port-Cros dispose de locaux dédiés aux stockages d'objets et d'éléments essentiels à la réalisation de ses missions. En vue de cette exposition, un espace est consacré aux éléments qui seront exposés au Fort du Pradeau. Les lieux sont sécurisés et protégés de tous préjudices. La manipulation des espèces, le stockage et le transport sont faits par les agents du Parc national. Ils sont les seuls à réaliser ces opérations logistiques.

---

<sup>1</sup> Annexe 1 : Attestation du Directeur du Parc national de Port-Cros

## ATTESTATION

Je soussigné, Marc Duncombe, directeur du Parc national de Port-Cros, atteste que le Parc national de Port-Cros assure des actions de suivi pour atteindre sa mission de protection des espèces, des milieux, des paysages et du patrimoine culturel.

Dans le cadre de leur activité, les agents du Parc national de Port-Cros sont amenés à réaliser des suivis scientifiques et de la surveillance du territoire et de la biodiversité qui le compose. C'est au cours de leur mission que des prélèvements sont réalisés.

Les agents chargés des opérations sont des Agents Techniques de l'Environnement (ATE) ou des Techniciens de l'Environnement (TE) en charge des secteurs du Parc national Port-Cros. Ils ont tous suivis les formations ATE et TE.

Ces Agents sont commissionnés et assermentés en tant qu'inspecteurs de l'environnement.

A Hyères, le 4 avril 2022

Le directeur du Parc national de Port-Cros



Marc Duncombe